

Utilisation logo de la république française

Par martin230389, le 19/03/2012 à 23:58

Bonjour,

Je suis étudiant en master management publique et je réalise la communication de ma formation qui change bientôt de peau avec de nouveaux cours. J'ai réalisé un logo du master management public, mais j'ai utilisé le logo de la république française (fond bleu et blanc avec une marianne au milieu regardant vers la droite), sans le texte du dessous. Je me pose la question : puis-je l'utiliser pour le logo du master ? (il sera bien sur publié dans l'université sur les affiches de renseignement de la formation).

Merci d'avance pour vos réponses.